Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260427-2026_04_53-DE

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 27 avril 2026

Convocation du :	17 avril 2026
Date d'affichage :	17 avril 2026
Nbre de conseillers en exercice :	23
Présents :	21
Votants :	23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/04/53 (Nomenclature 5.3)

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Olivier CHASTEL.

Etaient présents :

CHASTEL Olivier - THERIN Emmanuel - MICHEL Astrid - PREAUCHAT Gaëtan - HYMERY Sébastien - FRENETTE Philippe - PORTIER Gérard - HESRY Michel - RAOUL Laëtitia - DUPLESSY Claire - KHAMAROU Hela - DUBUS Armand - VINATIER Frédéric - ROUSSEAU Patricia - SIMON Selma - RUEN Pauline ROUVRAIS Suzon - CHATTARD-GISSEROT Thibault - AUBRY Isabelle - QUEMARD Bertrand - CARRO Nicolas.

Absents excusés :

GUILLOU-COROUGE Françoise et CADIOU Marion

Procurations : GUILLOU-COROUGE Françoise à CARRO Nicolas
CADIOU Marion à CHASTEL Olivier

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Madame Suzon ROUVRAIS.

Désignation des délégués au Conseil d'Administration du collège Le Volozen

Rapporteur : Olivier CHASTEL

Considérant que le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renoncer au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions ;

La Composition du Conseil d'administration du Collège Le Volozen prévoit la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la ville de Quintin.

Il est proposé de désigner Monsieur Gaëtan PREAUCHAT, comme délégué titulaire et Madame Selma SIMON, comme déléguée suppléante.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260427-2026_04_53-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix « pour » et 5 abstentions (Madame AUBRY et Messieurs CARRO, CHATTARD-GISSEROT et QUEMARD) désigne Monsieur Gaëtan PREAUCHAT, comme déléguée titulaire et Madame Selma SIMON, comme déléguée suppléante

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire
Olivier CHASTEL

MAIRIE DE QUINTIN (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance,
Suzon ROUVRAIS